

Les coûts sociaux dans l'économie de marché, par K. WILLIAM KAPP. FLAMMARION, Paris, 1976.

Fernand Mattart

Volume 52, Number 3, juillet–septembre 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800687ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800687ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mattart, F. (1976). Review of [*Les coûts sociaux dans l'économie de marché*, par K. WILLIAM KAPP. FLAMMARION, Paris, 1976.] *L'Actualité économique*, 52(3), 401–402. <https://doi.org/10.7202/800687ar>

Les coûts sociaux dans l'économie de marché, par K. WILLIAM KAPP. FLAMMARION, Paris, 1976.

Il est difficile de rendre compte d'un tel ouvrage sans être injuste envers l'auteur ; la traduction française qui est publiée aujourd'hui vient treize ans après la dernière édition en langue anglaise, et vingt-six ans après la première. C'est beaucoup, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi actuel que l'économie de l'environnement, et qui a suscité tant de prises de position, de recherches et d'interventions gouvernementales au cours des dix dernières années.

Il y a plus, cependant. Tout l'ouvrage repose sur une certaine ambiguïté dans la mesure où l'auteur donne au terme de coût social, une définition extrêmement large.

« Pour être reconnus comme coûts sociaux, les effets nuisibles et les inefficacités doivent présenter deux caractéristiques : il doit être possible de les éviter, et ils doivent s'insérer dans le cours des activités de production et être rejetés sur des tiers ou sur la société en général » (p. 25).

A partir d'une telle définition, on peut considérer comme coût social à peu près tous les inconvénients de l'économie de marché. C'est d'ailleurs bien la conclusion qu'en tire l'auteur. Toute la partie théorique de son livre est basée sur une longue critique de l'équilibre économique « naturel » par le jeu de la concurrence ; toute la partie descriptive passe en revue la plupart des inconvénients de l'économie de marché : pollution de l'air et de l'eau, exploitation irrationnelle des ressources naturelles, maladies professionnelles, chômage, capacité de production excédentaire, obsolescence, publicité, concentration excessive, etc.

Personne ne contestera à l'auteur le droit de définir de façon aussi large la notion de coût social, mais on peut, par contre, lui reprocher de passer à côté des problèmes qu'il soulève en procédant de la sorte.

Si l'on prend, en effet, le terme de coût social dans son sens le plus large, on est en droit d'attendre un traitement approfondi et systématique du sujet, et une mise à jour lors de la dernière édition de l'ouvrage en langue originale. Or, l'auteur ne semble pas s'apercevoir que, sur le plan théorique, l'hypothèse de l'équilibre naturel a fait l'objet de nombreuses mises au point dans les dernières décennies : il s'arrête à Pigou et Veblen, et mentionne à peine l'existence de Keynes. Sur le plan pratique, il ne semble pas davantage tenir compte de l'intervention accrue du secteur public depuis la grande crise de 1930.

Dans le même sens, avec une définition aussi large, il n'est pas très satisfaisant de faire des coûts sociaux un sous-produit exclusif de l'économie de marché. Ni les maladies et accidents professionnels, ni l'exploitation irrationnelle des ressources, ni même la pollution ne sont l'apanage de l'économie de marché. Et s'il est vrai que l'on peut lui imputer en propre certains coûts comme le chômage, l'obsolescence et la publicité, il n'en est pas moins vrai que les économies planifiées ont elles aussi, selon la définition de l'auteur, leurs coûts sociaux particuliers : files d'attente, retards technologiques, sous-productivité et diverses formes de contrainte.

Le problème serait alors de choisir les coûts sociaux les plus accep-

tables pour l'ensemble de la collectivité. Ainsi, une définition aussi large des coûts sociaux n'est guère utile : elle ne fait que poser une fois de plus le vieux débat entre les inconvénients de l'économie de marché et ceux de l'économie planifiée.

D'autre part, si l'on prend le terme de coûts sociaux dans un sens plus restreint, par exemple dans le sens qu'on lui donne en économie de l'environnement, il s'agit d'étudier l'intégration de ces coûts dans le fonctionnement des entreprises (privées ou publiques). Le problème est alors de savoir si une internalisation de ces coûts est possible, quels sont les meilleurs moyens d'y parvenir, et quel type d'optimum chaque moyen se propose. C'est là que l'apport théorique et les réalisations pratiques ont été les plus importants au cours des dix dernières années. Ces analyses ne pouvaient évidemment être mentionnées. Mais il est regrettable que Pigou et ses disciples aient droit qu'à quelques lignes condescendantes pour leur « conviction que les 'desservices' causés par les activités de production privées sont des exceptions et qu'on peut y remédier dans le cadre de l'entreprise privée » (p. 52).

C'est que l'auteur se range, en effet, parmi ceux qui considèrent une telle approche insuffisante et qui, plutôt que de résoudre les problèmes existants, préfèrent tout bonnement proposer la création d'une nouvelle science économique, une science sans limite qui viserait à « l'intégration aussi complète que possible et (à) la synthèse des sciences sociales » (p. 319). Elargissement qui, avoue l'auteur, n'a pas eu lieu (p. 322). On aurait pu s'en douter...

Dans cette perspective, la détermination des coûts sociaux devrait être « une question d'évaluation sociale et de valeur sociale » (p. 326). Comment procéder à cette évaluation ? Là encore, l'auteur n'est guère explicite. S'il mentionne en passant le rôle que devrait jouer une théorie des finances publiques (p. 324), il se garde bien de préciser la part grandissante qu'ont prise, depuis trente ans, le secteur public dans l'orientation de l'économie et la fourniture de biens sociaux, ainsi que les travaux théoriques faits en ce domaine, notamment en ce qui concerne l'allocation optimale entre biens privés et biens sociaux.

En conclusion, sauf pour un amateur de *wishful thinking*, l'ouvrage ne répond et ne pouvait répondre à aucune des questions essentielles que se pose l'économie de l'environnement depuis une dizaine d'années. Il n'y est question ni de la théorie des externalités, ni des travaux micro-économiques (internalisation des coûts sociaux par les entreprises), ni des travaux macroéconomiques (élargissement des systèmes d'input-output pour intégrer les activités polluantes), ni des mesures prises depuis plusieurs années par les pays industrialisés.

Fernand MATTART,
Université de Moncton